



## Conformité et Contrôle en ADS



AGENCE  
TERRITORIALE  
D'INGÉNIERIE  
PUBLIQUE

# Mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'unité Conformité et Contrôle de l'ATIP accompagne les maires de 154 communes dans l'exercice de la Police de l'urbanisme.

## Les contrôleurs de l'ATIP sont aux côtés des Maires pour :

- Les opérations de vérification de la conformité des travaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées suite au dépôt de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)
- Les actions de contrôle des travaux sans autorisation et leur régularisation le cas échéant
- La constatation des infractions au Code de l'urbanisme

## Cette prise en charge permet aux communes de bénéficier de :

- La mutualisation des moyens pour un haut niveau de qualité
- La sécurité juridique des procédures de contrôle des travaux et de constat d'infraction(s)
- L'intervention rapide et adaptée sur le terrain

## Cart@DS, un logiciel métier performant

Le logiciel métier est l'outil partagé entre les communes et l'ATIP pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Il permet notamment d'assurer le suivi en temps réel de l'enregistrement et de l'avancement des dossiers en cours d'instruction. Cet outil est également utilisé pour le suivi et le traitement des demandes de récolement des travaux et des contrôles.



## Chiffres clés



160  
communes  
adhérentes



3  
agents contrôleurs

## Les + de l'ATIP

- **Qualité de service et expertise**
  - > Une équipe de techniciens experts et réactifs
  - > Une expertise métier et des outils (fiches, modèles...) régulièrement mis à jour
  - > Un lien étroit avec les instructeurs en charge de l'ADS et l'appui des experts juridiques de l'ATIP
  - > Des échanges réguliers avec les acteurs locaux (juridictions, services de l'Etat, etc.)
- **Une veille juridique et technique**

Diffusée aux membres de l'ATIP, elle aborde plusieurs fois par an les nouveautés techniques et juridiques en ADS (dont la Police de l'urbanisme), urbanisme, aménagement et environnement.
- **Présence des contrôleurs sur le terrain**
  - > L'équipement adéquat pour procéder aux opérations de contrôle
  - > Des conseils et interventions adaptés à chaque situation et au contexte local

## Comment en bénéficier ?

L'adhésion à la mission Conformité et Contrôle en ADS s'effectue via une convention passée entre l'ATIP et la collectivité membre de l'ATIP. Cette dernière doit au préalable prendre une délibération qui confie cette mission à l'ATIP. La contribution dépend du niveau de complexité de l'acte, le barème est le suivant :

- **Permis de construire = 1 acte soit 180 €**
- **Déclaration préalable = 0,75 acte soit 135 €**
- **Permis d'aménager = 1,25 acte soit 225 €**

Pour une visite de contrôle (à l'initiative de la commune ou suite à un signalement) la contribution est unique, à savoir 180 € même si le contrôle ne donne pas lieu à une procédure pénale. *Ne sont facturés que les actes réalisés.*

**Les communes non adhérentes** à la mission ont la possibilité de solliciter des actes de contrôle de conformité et/ou de relevé d'infraction(s) :

- **Contribution : 300 € l'acte**

Pour toute information, M. Cédric WILT, Responsable d'unité Conformité et Contrôle en ADS, se tient à votre disposition (voir la page contacts).



Boîte aux lettres dédiée : [conformite.controle@atip67.fr](mailto:conformite.controle@atip67.fr)

# Contactez nos équipes

## HAGUENAU

24 rue du Maire André Traband  
67501 Haguenau

**Marie-Paule Georgel**

*Responsable du territoire Nord*

**T. : 03 68 33 87 27**

Secrétariat : **Lydie Jousseume**

**T. : 03 68 33 87 20**

## SAVERNE

1 route de Maennolsheim  
67703 Saverne

**Jean-Baptiste Alberico**

*Responsable du territoire Ouest*

**T. : 03 68 33 85 86**

Secrétariat : **Valérie Hoffmann**

**T. : 03 68 33 87 06**

## OBERNAI

53 rue de Sélestat  
67210 Obernai

**Paulette Albert**

*Responsable du territoire Sud*

**T. : 03 88 76 66 77**

Secrétariat : **Florence Andelfinger**

**T. : 03 68 33 85 80**

## ANTENNE ADS DE MOLSHEIM

8 rue Jacques Coulaux  
67120 Molsheim

**Nathalie Nouknaf**

*Responsable de l'antenne*

*Responsable PLUi et projets de territoire*

**T. : 03 68 33 85 86**

## Pour plus de renseignements

→ **contact@atip67.fr**

→ **www.atip67.fr**

## STRASBOURG

Espace Vauban  
3 rue Gustave Adolphe Hirn  
67000 Strasbourg

Secrétariat : **Antoine Lamic**

**T. : 03 88 76 67 03**

→ *DIRECTION*

**Florence Wiel**

*Directrice*

**T. : 03 88 76 63 63**

→ *GESTION ADMINISTRATIVE  
ET FINANCIÈRE*

**Monique Oechsel**

*Directrice adjointe - Secrétaire Générale*

**T. : 03 88 76 65 63**

→ *FORMATION*

**Isabelle Werckmann**

*Responsable ressources métiers*

**T. : 03 88 76 67 78**

**Lucie Heiligenstein**

*Assistante de formations*

**T. : 03 88 76 67 78**

→ *PAIES ET LISTES ÉLECTORALES*

**Gildas Mignot**

*Responsable d'unité*

**T. : 03 88 76 64 50**

→ *SYSTÈMES D'INFORMATION / MISSION DIA*

**Eric Soeder**

*Responsable des systèmes d'information*

**T. : 03 88 76 62 14**

→ *INFORMATION GÉOGRAPHIQUE*

**Betty Desjardin**

*Référente Information Géographique*

**T. : 03 88 76 68 07**

→ *CONFORMITÉ ET CONTRÔLE*

**Cédric Wilt**

*Responsable d'unité*

**T. : 03 69 33 21 89**